

Une nouvelle politique du ski associée à la nouvelle stratégie de croissance de l'industrie touristique

Préparé dans le cadre des consultations
budgétaires 2020 – 2021

Présenté au ministère des Finances du Québec

Table des matières

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	5
LE SKI AU QUÉBEC	5
Association des Stations de Ski du Québec (ASSQ).....	5
Industrie du ski.....	5
Marché du ski.....	5
Importance économiques et sociales de l'industrie du ski au Québec	6
AVENIR DE L'INDUSTRIE – Potentiel de développement	7
Des opportunités d'investissement à travers le Québec.....	7
Situation financière des stations de ski.....	7
Coût de l'électricité – Une contrainte opérationnelle importante offrant des possibilités d'innovation et d'investissement	9
Adaptation aux changements climatiques – Un défi d'investissement innovant	9
Enneigement.....	9
Remontées mécaniques	10
Autres opportunités technologiques	10
UN APPUI FINANCIER CONCURENTIEL	10
Leviers gouvernementaux existants ou à adapter	11
Le programme de soutien aux stratégies de développement touristiques (PSSDT). Ministère du Tourisme	11
Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT) – Investissement Québec	11
PAFIRS – Ministère de l'Éducation	11
ESSOR – Ministère de l'Économie et de l'Innovation	12
Autres programmes disponibles	12
ALTERNATIVES	12
Programme d'électricité pour favoriser le développement des serres.....	12
Tarif de fabrication de neige.....	13
RECOMMANDATIONS	13
Mesures soutenant les investissements stratégiques en tourisme favorisant le développement économique des régions.	14

COÛTS ET DES MESURES DE SOUTIEN	15
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES MESURES DE SOUTIEN	15
Croissance de la fréquentation – Retombée économique	15
Croissance de l’emploi	15
Recettes fiscales.....	16
Soutien à l’innovation québécoise	16
Intérêt collectif.....	17
CONCLUSION	18
ANNEXES	19

SOMMAIRE

Le ski fait partie de l'ADN des Québécois depuis plus de 100 ans. L'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) regroupe l'ensemble des 75 stations de ski du Québec. Les sports de glisse sont pratiqués par 1,4 million de Québécois. L'activité génère 800 millions \$ en retombées économiques en plus de 33 000 emplois directs, ce qui en fait la première activité touristique hivernale au Québec.

L'industrie du ski procure à la population québécoise une saine activité sportive hivernale souvent pratiquée en famille.

L'industrie du ski contribue économiquement à l'économie du Québec de plusieurs façons :

- Masse salariale directe de près de 400 M\$;
- Recette fiscale de près de 150 M\$;
- Retombées économiques du ski alpin estimées à 800 M\$, 6.4 % du PIB touristique en 2014;
- Contribution significative à l'économie des régions ainsi qu'à la valeur foncière des municipalités visées;
- Impact important sur le tourisme, la restauration et le commerce de détail;
- Présence de manufacturiers d'envergure internationale stimulant l'innovation et l'économie du Québec.

Toutefois, la situation financière des stations de ski reste fragile. Les opportunités d'innovation, de croissance de productivité et développement économique sont plus que jamais présentes en raison des besoins de modernisation de l'industrie, des changements climatiques et des nouvelles technologies. Bien qu'une faible majorité de stations privées soit en mesure de générer un profit, le bilan financier des stations de ski démontre que les rendements sont faibles. Les flux monétaires générés ne permettent pas les réinvestissements importants. Souffrant donc d'un manque de liquidité pour soutenir à la fois leurs dettes et saisir les opportunités de modernisation, la situation financière des stations de ski continuera de se détériorer si elle demeure sans soutien de la part du gouvernement et sans des mesures adaptées pour faire face aux défis qui se dressent devant elles.

Une politique de soutien à la croissance touristique et au développement de l'industrie du ski

En lien avec les opportunités de croissance de l'industrie touristique et des stations de ski, l'ASSQ estime que le gouvernement devrait donner suite aux recommandations de la Régie de l'énergie du Québec et du Consortium Ouranos afin de soutenir les besoins de modernisation des stations de ski, notamment en ce qui a trait au développement des systèmes de fabrication de neige, en élaborant une politique de soutien au développement des stations de ski. Contrairement au modèle européen, les stations du Québec bénéficient rarement du soutien de leur collectivité. C'est pourquoi une approche cadre instaurée dans une politique de soutien devient plus que jamais nécessaire.

Dans le cadre de cette politique, le gouvernement est invité à répondre à la problématique des coûts d'électricité pour le fonctionnement des systèmes d'enneigement mécanique. À ce titre, les coûts de la consommation électrique représentent une portion importante des coûts d'opération de l'industrie. (15% à 22% des coûts selon les stations). Le mode de tarification actuel n'est plus adapté à la réalité économique des stations. L'hiver en cours est un exemple probant des difficultés rencontrées par les

stations de ski en lien avec les changements climatiques. En effet, celles-ci doivent composer avec des conditions météo changeantes, jumelées à des fenêtres de froid de plus en plus courtes, ce qui représente un véritable enjeu pour permettre la production de neige. Le coût moyen par kWh est problématique et dépasse celui des compétiteurs situés au sud de la frontière canadienne, qui ne sont pas pénalisés par l'imposition d'une pénalité hivernale pour leur consommation d'électricité durant la saison froide.

De plus, les crédits du programme de soutien du ministère du Tourisme seront épuisés en mars 2020, ce qui laisse l'industrie touristique et l'ensemble des stations de ski à la recherche d'outils financiers pour favoriser leur croissance.

Une politique de soutien au ski, en appui à la stratégie de croissance de l'industrie touristique, est d'autant plus indiquée en raison du rôle de moteur économique des stations de ski du Québec dans les 19 régions auxquelles elles sont présentes. Parmi les pistes solutions, les suivantes reçoivent un appui du MTO, du MEI ainsi que d'Hydro-Québec.

- Rassembler et adapter les leviers financiers actuels du Gouvernement auprès du MTO afin d'octroyer plus de flexibilité et d'agilité à l'accompagnement des entreprises touristiques dans leurs opportunités de développement en plus d'offrir un guichet unique d'accompagnement aux différents promoteurs. Il est souhaitable par ailleurs que les prochains crédits budgétaires du MTO puisse permettre à ce ministère de soutenir financièrement les projets majeurs de l'industrie touristique dans le but de créer de véritable pôle d'attractivité auprès de la clientèle hors-Québec.
- Soutenir les stations de ski pour s'adapter aux changements climatiques, tel que recommandé par Ouranos et la Régie de l'énergie.
- Mettre en place un tarif d'électricité permettant de planifier adéquatement les coûts de fonctionnements des systèmes d'enneigement mécanique. L'acquisition de nouvelles technologies afin d'optimiser la performance électrique des stations de ski ferait l'objet d'un plan d'investissement (inspiré du programme de rabais tarifaire de l'industrie des serres). Cette mesure pourrait prendre la forme du retour du TTFN (tarif de transition pour la fabrication de neige) qui fut auparavant inséré dans la grille de tarif d'Hydro-Québec. Le tarif visé serait de 0,08\$ du kWh pour permettre d'accroître les investissements dans les systèmes d'enneigement. À noter que le tarif au kWh au Vermont en période hors-pointe se situe à 0,0842 \$. Les stations de ski conviennent que le TTFN doit être cependant assujéti à certaines modalités d'application lorsque la société d'état est en appel de puissance (GDP), c'est-à-dire en période de pointe.

L'ensemble mesures pourraient avoir un coût pour le gouvernement estimé à 100 M\$.

Elles se traduiraient par des **retombées économiques positives de plus de 125 M\$ et des recettes fiscales directes pouvant atteindre 183 M\$, en 5 ans.**

INTRODUCTION

Le présent document s'inscrit dans une démarche depuis longtemps entreprise visant à mettre en place des mesures structurantes permettant de résoudre certaines problématiques récurrentes touchant l'industrie du Ski au Québec.

Par cette démarche, présentée au ministère des Finances du Québec dans un contexte de préparation budgétaire 2020-2021, l'Association des Stations de Ski souhaite sensibiliser le Gouvernement du Québec à la contribution économique et sociale de l'industrie touristique et des stations de ski, mais également mettre en relief les enjeux de l'industrie et son potentiel d'investissement et d'innovation.

L'ASSQ recommandera différentes mesures susceptibles de soutenir simultanément le tourisme, l'industrie du ski et le développement économique du Québec.

LE SKI AU QUÉBEC

Association des Stations de Ski du Québec (ASSQ)

Fondée en 1979, l'Association des stations de ski du Québec (ASSQ) est un organisme sans but lucratif regroupant l'ensemble des stations de ski au Québec (75). Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et d'améliorer la qualité du produit ainsi que la performance des stations. Le ski alpin et la planche à neige y sont pratiqués par environ 1,4 million de Québécois.

Industrie du ski

L'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal catégorise l'industrie en 4 groupes, en fonction notamment des revenus de billetterie, soit 8 stations majeures (plus de 3,5 millions \$), 10 grandes stations (1,5 à 3,5 millions \$), 20 stations intermédiaires (500 000 à 1,5 million \$) et 37 petites stations (moins de 500 000\$) dont la majorité sont des centres de loisirs municipaux.

Marché du ski

Le ski au Québec demeure une activité où les Québécois composent la clientèle majoritaire. Selon l'Étude économique et financière des stations de ski du Québec 2018-2019, les Québécois représentaient 78,3% de la clientèle. Environ 14 % des visiteurs proviennent de l'Ontario tandis que les skieurs américains comptent pour 5,3 % de la fréquentation de l'ensemble des stations de ski du Québec.

La tendance historique d'achalandage en termes de jours-ski est relativement stable depuis le début des années 2000. La fréquentation varie d'une saison à l'autre en fonction des conditions climatiques. Elle se situait à 6 354 000 jours-ski pour la saison 2018-2019, 5% au-dessus de la moyenne des 15 dernières années.

Importance économiques et sociales de l'industrie du ski au Québec

Dans un rapport rédigé pour l'ASSQ en 2014 faisant l'évaluation des retombées économiques du ski alpin au Québec, le professeur émérite en tourisme, Michel Archambault, confirme « l'importance du secteur du ski alpin comme levier économique pour le Québec.

En bref :

- **33 000** emplois directs et indirects.¹
- Masse salariale de près de **400 M\$**.²
- Recette fiscale de près de **150 M\$**.³
- Retombées économiques estimées à **800 M\$**, 6.4 % du PIB touristique.⁴
- **Contribution à l'économie des régions**⁵. L'impact d'un dollar consacré à l'achat d'un billet de ski se traduit en retombées indirectes importantes, en achats de biens et de services qui varient selon la provenance des clientèles. Ainsi, pour chaque dollar consacré à l'achat d'un billet de ski, le skieur américain contribue à 7 \$ de retombées, les skieurs ontariens contribuent à 5 \$ alors que la contribution du skieur québécois est de 3,75 \$.
- **Contribution à la valeur foncière** de municipalités en région. Croissance de la richesse foncière de l'ordre de 15 à 37% des marchés desservis par une station de ski.⁶
- **Activité familiale** contribuant aux **saines habitudes de vies**, notamment en diminuant les risques de sédentarité chez les jeunes, particulièrement pour la clientèle de 13-17 ans.
- Impact important sur le commerce de détail.
- Partie pérennante d'un **écosystème industriel québécois d'exportation**. Par la présence de manufacturiers d'envergure internationale stimulant l'innovation et l'économie du Québec par des emplois à haute valeur ajoutée. Notamment; Doppelmayr à Saint-Jérôme, Prinoth à Granby et HKD-Turbocristal à Boischatel pour ne nommer que ceux-là.

¹ Archambault M., (2015) Les retombées économique de l'industrie du ski au Québec

² Archambault M., (2015) Les retombées économique de l'industrie du ski au Québec

³ Archambault M., (2015) Les retombées économique de l'industrie du ski au Québec

⁴ Archambault M., (2015) Les retombées économique de l'industrie du ski au Québec

⁵ Archambault M., (2015) Les retombées économique de l'industrie du ski au Québec

⁶ L'Étude sur les propriétés récréatives d'hiver de Royal LePage 2019

À terme, cette situation ne peut qu'avoir un impact négatif sur la pratique de l'activité et indirectement sur l'économie des régions et les saines habitudes de vie.

Ratios de rendement⁹

	MAJEURE		GRANDE		INTERMÉDIAIRE	
	2018-19	2017-18	2018-19	2017-18	2018-19	2017-18
Rendement des capitaux propres						
BAI/Avoir	7,0 %	8,2 %	13,8 %	11,4 %	18,6 %	20,6 %
Ratio d'exploitation						
Bénéfice brut	43,9 %	45,2 %	37,4 %	37,0 %	39,8 %	41,5 %
BAIIA	21,9 %	23,6 %	15,2 %	14,3 %	15,7 %	18,4 %
Bénéfice avant impôt (%)	11,3 %	13,9 %	7,2 %	6,3 %	8,6 %	8,3 %
Ratio d'efficacité dans l'utilisation des actifs						
Revenus totaux/Immobilisations brutes	54,9 %	54,0 %	43,4 %	42,4 %	52,0 %	49,9 %
BAIIA/Immobilisations brutes	12,0 %	12,7 %	6,6 %	6,1 %	8,2 %	9,2 %
Immo nettes/Immo brutes	48,4 %	46,5 %	32,6 %	28,8 %	35,9 %	37,1 %
Ratio de levier financier						
Dettes l.t./Immobilisations brutes	14,2 %	13,2 %	7,3 %	5,0 %	9,8 %	9,1 %

Ratios de financements¹⁰

	MAJEURE		GRANDE		INTERMÉDIAIRE	
	2018-2019	2017-2018	2018-2019	2017-2018	2018-2019	2017-2018
Actifs						
Immobilisations brutes	57 252	51 936	10 858	10 221	4 334	4 216
Immobilisations nettes	27 719	24 136	3 537	2 948	1 555	1 563
Nettes/brutes (%)	48,4	46,5	32,6	28,8	35,9	37,1
Passifs						
Dettes à long terme	8 155	6 878	793	508	423	384
Avoir des actionnaires	50 653	47 263	2 446	2 402	1 047	853
Dettes/avoir (%)	16,1	14,6	32,4	21,1	40,4	45,0

⁹ Archambault M, Nguyen D., Morin, (2018), Étude économique et financière des stations de ski du Québec – Saison 2017-2018

¹⁰ Archambault M, Nguyen D., Morin, (2018), Étude économique et financière des stations de ski du Québec – Saison 2017-2018

Coût de l'électricité – Une contrainte opérationnelle importante offrant des possibilités d'innovation et d'investissement

L'électricité représente un coût important des opérations, de **15% à 22%**¹¹ selon la taille des stations, réparties principalement pour la fabrication de neige (45%) et pour l'exploitation des remontées mécaniques (35%).

- La tarification électrique est non adaptée à la réalité des stations de ski. Les facteurs de puissance établis pendant une courte période d'utilisation affectent les coûts sur une base annuelle et augmentent le tarif moyen au kWh qui peut dépasser 0.20 \$/kWh.
- Les représentations entreprises auprès d'Hydro-Québec et la Régie de l'énergie n'ont donné aucun résultat quant à la modification des modes de tarification. Hydro-Québec a appuyer les démarches de bonnes pratiques pour assurer une meilleure gestion de la pointe. La société d'état a également permis l'inscription des stations de ski à son programme de gestion de la demande de puissance. Après 3 années de participations, l'ensemble des intervenants s'entend sur le bilan mitigé du GDP :
 - Économies difficiles à estimer.
 - Demandes de délestage imprévisibles.
 - Pas adapté à la réalité opérationnelle des stations.

En janvier 2016 l'ASSQ déposait un mémoire dans le cadre de l'avis sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel sollicité par le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles auprès de la Régie de l'énergie. Ce mémoire (Annexe 1) visait à faire la démonstration d'une problématique profonde et structurale de la tarification applicable aux stations de ski du Québec en plus d'illustrer l'importance de ce secteur économique pour les régions du Québec, du lien entre la tarification électrique et la réalisation de son plein potentiel en matière de développement économique pour la société québécoise.

Dans l'« Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel » déposé en juillet 2017, la Régie de l'énergie identifiait certaines pistes de solution pour pallier aux enjeux de tarification électrique des stations de ski, dont celle-ci. : « Demander à TEQ et à Hydro-Québec de se concerter pour offrir un programme d'efficacité énergétique et envisager un soutien financier gouvernemental qui vise à la mise à niveau des équipements électriques des stations de ski, notamment les canons à neige ».

Un défi d'investissement innovant

Adaptation aux changements climatiques - Enneigement

Le rapport produit par Ouranos¹² vise à susciter une réflexion sur l'impact des changements climatiques sur la rentabilité des stations de ski au Québec tout en proposant des recommandations.

¹¹, Archambault M, Nguyen D., Morin, (2018), Étude économique et financière des stations de ski du Québec – Saison 2017-2018

¹² Da Silva, L., Desrochers, F.-A., Pineault, K., Gosselin, C.-A., Grenier, P. et Larose, G. (2019) «Analyse économique des mesures d'adaptation aux changements climatiques appliquée au secteur du ski alpin au Québec». P. iv

L'adaptation aux changements climatiques dans le cas de l'industrie du ski relève avant tout dans sa capacité d'investir dans des technologies innovantes. L'une des principales recommandations du rapport est d'« Évaluer l'utilisation de solutions innovantes pour les systèmes de fabrication de neige »¹³. Par exemple, les nouvelles perches nécessitent maintenant moins d'air comprimé (CFM) et produisent de la neige à des températures plus marginales, tout en étant moins énergivore. L'automatisation des systèmes d'enneigement est une avenue plus qu'intéressante, pour optimiser chacune des fenêtres de production de neige, réduire la consommation d'électricité et l'impact environnemental.

Remontées mécaniques

Du côté des remontées mécaniques, de nouveaux types de moteurs favorisent une meilleure consommation électrique en réduisant les fluctuations de charge, générant du coup des économies d'énergie significative. Ces innovations développées augmentent la productivité des stations de ski et leur permettent de mieux s'adapter aux changements climatiques.

Autres opportunités technologiques

Par ailleurs, l'industrie est en mesure d'intégrer de nouvelles technologies pour la fréquentation des zones d'activités notamment par la mise en place de contrôle d'accès électronique et de systèmes de vente en ligne. Ces systèmes procurent également des opportunités de croissance de revenu par l'entremise d'offre croissance, que ce soit pour des produits offerts directement par l'entreprise ou auprès de partenaires commerciaux. L'amélioration de la productivité passe également par l'ajout de nouveaux équipements de damage munies de GPS qui permettent de mesurer la profondeur de la neige sur chacune des pistes et par le fait même d'optimiser la production de neige en ciblant les zones à enneiger.

UN APPUI FINANCIER CONCURENTIEL

Les opportunités d'innovation, d'amélioration de la productivité et de développement économique sont concrètes et offre une perspective de croissance indéniable aux stations de ski du Québec. Après la politique du ski lancée en 1983 sous l'égide du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Il est temps d'élaborer une nouvelle politique de soutien au ski afin de permettre aux stations de ski de saisir les opportunités de développement, particulièrement celles associés à l'amélioration de la productivité de leurs équipements, aux changements climatiques et aux nouvelles technologies.

Les opportunités de renouvellement des actifs combinés au manque de capacité financière des stations de ski conduisent à la nécessité absolue de mettre en place des mesures gouvernementales de soutien non remboursables ciblant des actifs stratégiques qui permettront d'assurer la pérennité de l'industrie.

Le rapport Ouranos¹⁴ identifie que « Les stations ne s'adapteront pas seules aux impacts des changements climatiques. Les résultats des analyses financières montrent qu'il sera difficile pour les stations d'absorber à elles seules les investissements majeurs en infrastructures, notamment en équipement de fabrication de neige ».

¹³ Da Silva, L., Desrochers, F.-A., Pineault, K., Gosselin, C.-A., Grenier, P. et Larose, G. (2019) «Analyse économique des mesures d'adaptation aux changements climatiques appliquée au secteur du ski alpin au Québec». P. iv

¹⁴ Da Silva, L., Desrochers, F.-A., Pineault, K., Gosselin, C.-A., Grenier, P. et Larose, G. (2019) «Analyse économique des mesures d'adaptation aux changements climatiques appliquée au secteur du ski alpin au Québec». P. iv

Leviers gouvernementaux à reconduire ou à adapter

Les leviers financiers gouvernementaux actuellement disponibles sont en fin de cycle. 19 projets associés aux stations de ski ont pu bénéficier du soutien du PSSDT du ministère du Tourisme, ce qui a conduit à la meilleure performance financière des stations de ski au cours des 10 dernières années et à la plus forte croissance de l'achalandage des visiteurs hors-Québec, permettant de générer de l'argent neuf pour toute la société québécoise. Ce résultat fait suite à des investissements en immobilisation de 78 M \$ au cours de la saison 2018-2019, un niveau trois fois plus élevé qu'avant la mise en place du programme. Les résultats parlent d'eux-mêmes et ceux-ci justifient la mise en place de nouveaux leviers financiers pour la croissance de l'industrie touristique et plus particulièrement des stations de ski du Québec.

Le programme de soutien aux stratégies de développement touristiques (PSSDT). Ministère du Tourisme

Ce programme, permettant un remboursement de 33% des dépenses admissibles, aura permis à plusieurs stations de moderniser l'offre touristique des stations de ski au Québec. Avant la mise en place du programme, les investissements totaux de l'industrie se chiffraient à 12 M\$ en 2015-2016, 20 M\$ en 2016-2017 et 25 M\$ en 2017-2018. Le programme a permis de rencontrer les objectifs du ministère du Tourisme en matière de création d'emplois, de retombées économiques et de capacité des stations de ski à attirer une plus grande clientèle provenant de l'extérieur du Québec.

Le positionnement nordique du Québec et les modèles climatiques actuelles confirment au Québec une opportunité majeure pour attirer davantage la clientèle hors-Québec dans un contexte où la pratique de ski sera de plus en plus affectée par le réchauffement climatique.

Toutefois, le PSSDT arrive en fin de cycle. Le soutien au développement demeure un enjeu pour la croissance de l'industrie touristique. Il est souhaitable que les crédits soient bonifiés dans le prochain exercice budgétaire afin de bénéficier de l'essor de l'industrie touristique sur l'échiquier mondial.

Programme d'appui au développement des attraits touristiques (PADAT) – Investissement Québec

Similaire au programme PSSDT quant à ses objectifs, ce programme est complémentaire aux autres leviers financiers actuellement disponibles et permet aux acteurs de l'industrie touristique de compléter les montages financiers nécessaires à la réalisation de leurs projets d'investissement.

PAFIRS – Ministère de l'Éducation

Le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives s'inscrit dans le cadre du programme d'infrastructure investir dans le Canada, mis en place par le gouvernement du Canada (Canada) et pour lequel l'Entente bilatérale intégrée (EBI) a été conclue entre le gouvernement du Québec (Québec) et le gouvernement du Canada au cours de l'été 2018. Seuls les stations de ski municipales ou les OBNL sont admissibles à ce programme qui ne reconnaît pas, par ailleurs, certains équipements essentiels afin d'assurer la pérennité d'une station de ski comme les dameuses ou encore les canons à neige de type ventilateur.

ESSOR – Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Dans une perspective d'accroissement de la compétitivité et de la productivité, de création d'emplois et de développement durable, le programme ESSOR vise à appuyer les projets d'investissement réalisés au Québec. Les critères d'admissibilités du programme pourraient être adaptés afin d'élargir son admissibilité aux exploitants de centres de ski.

Autres programmes disponibles

Une multiplicité de petits programmes administrés régionalement, par exemple le FARR et le FDT qui seront remplacés par un Fonds régions et ruralités, offrent un soutien marginal ayant peu d'incidence face à l'importance des enjeux financiers auxquels font face les acteurs de l'industrie du ski.

ALTERNATIVES

L'ASSQ souhaite collaborer à toute réflexion portant sur les programmes existants. Notre industrie estime qu'elle se doit de proposer des solutions pour assurer une amélioration de l'accessibilité aux différents programmes afin de tirer parti du levier financier. Différentes pistes de solutions peuvent être envisagées afin de soutenir l'industrie du ski face aux défis auxquels elle fait face lui permettant un repositionnement à l'échelle nord-américaine.

Programme d'électricité pour favoriser le développement des serres

Le programme de rabais d'électricité pour favoriser le développement des serres pourrait servir de canevas pour l'industrie du ski.

Ce programme consiste à attribuer aux projets admissibles une aide équivalente à un rabais d'électricité:

- Maximum de 20 % par année pour une durée de quatre ans, qui permet un remboursement pouvant atteindre 40 % des investissements admissibles effectués.

Une fois modélisé à la réalité des stations de ski, le taux effectif de soutien de ce programme s'avère somme toute faible (5% à 10%). De plus la mesure tend à soutenir des entreprises déjà plus rentables et plus efficaces, celle-ci disposant déjà de meilleures capacités d'investissement.

Par ailleurs, ce programme peut compenser dans une certaine mesure aux besoins d'optimisation de la consommation électrique des stations de ski et à l'intégration de nouvelles technologies moins énergivores liées à la fabrication de neige.

Tarif de fabrication de neige

Le rétablissement du tarif de fabrication de neige pourrait être envisagé dans la mesure où celui-ci serait compensé financièrement par le gouvernement. Un pareil tarif est essentiel à l'implantation de mesures structurantes dans les stations de ski mais pourrait engendrer une perte de rentabilité pour Hydro-Québec sans mécanisme de compensation.

Un tel tarif favoriserait une augmentation des ventes d'électricité pour Hydro-Québec en permettant aux stations de ski de prolonger la période pendant laquelle elles fabriquent la neige afin de répondre aux enjeux climatiques. Les dernières années ont démontré qu'il n'est plus possible de procéder à la fabrication de neige dès le début novembre et de conclure à la fin décembre.

Dans le cadre de cette politique, le gouvernement est invité à répondre à la problématique des coûts d'électricité pour le fonctionnement des systèmes d'enneigement mécanique. À ce titre, les coûts de la consommation électrique représentent une portion importante des coûts d'opération de l'industrie. (15% à 22% des coûts selon les stations). Le mode de tarification actuel n'est plus adapté à la réalité économique des stations. L'hiver en cours est un exemple probant des difficultés rencontrées par les stations de ski en lien avec les changements climatiques. En effet, celles-ci doivent composer avec des conditions météo changeantes, jumelées à des fenêtres de froid de plus en plus courtes, ce qui représente un véritable enjeu pour permettre la production de neige. Le coût moyen par kWh est problématique et dépasse largement celui des concurrents situés au sud de la frontière canadienne.

La proposition de l'ASSQ est de s'inspirer du programme de rabais d'électricité des serres afin de favoriser l'optimisation de la performance électrique des stations de ski. Cette approche prendrait la forme du TTFN (tarif de transition pour la fabrication de neige) actuellement inséré dans la grille de tarif d'Hydro-Québec à raison de 0,08 \$ du kWh. Estimé à **2 M \$** par année sur 5 ans, ce rabais devrait être compensé financièrement au bénéfice d'Hydro-Québec. Il est à noter que pour éviter des effets nuisibles sur l'ensemble de la clientèle d'Hydro-Québec, ce tarif serait assujéti à des modalités d'application pour éviter que les canons à neige soient en fonction lors d'appels de puissance, ce qui aurait pour conséquence d'obliger le fournisseur d'énergie à faire l'acquisition d'électricité sur les marchés extérieurs.

Explication : Le mode de tarification actuel contraint les stations de ski à cesser au plus tôt dans l'année la fabrication de neige en réduisant au minimum la période de fabrication. Une tarification spécifique de fabrication de neige permettrait aux stations d'enneiger tout l'hiver en s'adaptant mieux aux fluctuations climatiques. De surcroît elle favoriserait une consommation à l'extérieur des périodes de forte consommation pour Hydro-Québec. Le tout en augmentant la quantité de kWh vendu et procurant du coup plus de flexibilité aux stations pour le fonctionnement de leur système d'enneigement.

RECOMMANDATIONS

Mesures soutenant les investissements stratégiques en tourisme favorisant le développement économique des régions.

En lien avec les opportunités de croissance de l'industrie touristique et des stations de ski, le gouvernement devrait donner suite aux recommandations de la Régie de l'énergie du Québec et du Consortium Ouranos afin de soutenir les besoins de modernisation des stations de ski, notamment en ce

qui a trait au développement des systèmes de fabrication de neige, en élaborant une politique de soutien au développement des stations de ski.

Dans le cadre de cette politique, le gouvernement est invité à répondre à la problématique des coûts d'électricité pour le fonctionnement des systèmes d'enneigement mécanique. Le mode de tarification actuel n'est plus adapté aux réalités climatiques et économiques des stations. Une politique de soutien au ski pourrait prendre forme sur un horizon 2020-2025.

1- Mesure d'adaptation aux changements climatiques

Soutenir les stations de ski dans leurs initiatives d'adaptation aux changements climatiques : **10 M\$**. À titre d'exemple, les équipements de neige de nouvelle génération permettent des réductions substantielles de consommation d'électricité. Le Vermont en témoigne avec des économies récurrentes annuelles de 10 500 MWh réalisés grâce à son programme de remplacement de canons à neige.

2- Mesure de stratégie de croissance de l'industrie touristique

Offrir des leviers financiers par l'entremise du ministère du Tourisme afin de permettre la mise en œuvre de la future stratégie de croissance de l'industrie touristique du Québec. À la lumière des succès associés au PSSDT, une somme de **62 M\$** devrait être octroyée au MTO afin de répondre aux opportunités de développement et ce dans une optique de diversification de l'offre proposés aux visiteurs et de prolongement des saisons d'exploitation des sites touristiques, incluant les stations de ski.

Pour le ski, les investissements à prévoir au cours des 5 prochaines années peuvent être évalués à près de 250 M\$¹⁵. Ces investissements permettront d'améliorer les actifs stratégiques, de bonifier l'offre touristique et les recettes touristiques, de prolonger la saison d'exploitation et de procurer des infrastructures récréatives importantes.

3- Mesure d'accessibilité au financement

Renouvellement du programme PADAT présentement sous la responsabilité d'Investissement Québec, le tout sous forme de prêts et de garanties de prêts à une hauteur de **18 M\$**.

4- Mesure de soutien pour l'optimisation de la consommation d'électricité

S'inspirant du programme de rabais d'électricité pour favoriser le développement de l'industrie des serres, il est suggéré de réinstaurer le tarif de fabrication de neige (TTFN) au coût de 0,08 \$ du KWH. Ce tarif serait assujéti à certaines modalités d'application. Par exemple, Hydro-Québec veillera à suspendre le tarif de fabrication de neige lorsque la société d'état est en appel de puissance (GDP). Estimé à **2 M\$** par année sur 5 ans pour un total de **10 M\$**, ce rabais devrait être compensé financièrement au bénéfice d'Hydro-Québec par le biais d'une mesure budgétaire soutenue par le ministère du Tourisme à même les futurs crédits de ce ministère.

¹⁵ Étude interne des besoins des stations de ski

COÛTS ET DES MESURES DE SOUTIEN

L'ensemble des mesures proposées précédemment décrites soutiendront pleinement les besoins d'investissements de **250 M\$** de l'industrie pour les 5 prochaines années.

Ces mesures auront un coût estimé à **100 M\$** pour le gouvernement du Québec au cours des 5 prochaines années.

Industrie du ski au Québec - Investissements 2020-2025	
Coût des mesures de soutien aux investissements stratégiques	
	(M\$)
1- Mesure de soutien aux changements climatiques	10
2- Mesure de soutien aux stratégies touristiques	62
3- Mesure d'accessibilité au financement	18
4- Optimisation de la consommation d'électricité	10
Total du coût des mesures sur 5 ans	100

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES MESURES DE SOUTIEN

Croissance de la fréquentation – Retombée économique

Les résultats récents constatés dans le cadre du PSSDT démontrent que les effets positifs des investissements se sont déjà fait sentir au cours de la saison 2018-2019 où on note un accroissement de 19,7 % des clientèles hors Québec et de 1% de la fréquentation locale associé du coup au meilleur résultat de fréquentation globale des stations de ski au cours des 10 dernières années, soit 6,354,000 de visites.

Cette croissance se traduit déjà par des retombées économiques supplémentaires estimées à 9.5 M\$.

Ainsi, si les investissements supplémentaires de 90 M\$ réalisés au cours des deux dernières années ont contribué parmi d'autres facteurs à accroître les retombées économiques reliées au ski d'un montant de 9.5 M\$, des investissements de 250 M\$ pourraient avoir un impact annuel positif de plus de **25 M\$, soit 125 M\$ sur 5 ans.**

Croissance de l'emploi

La croissance de l'emploi sera corrélée à l'augmentation des investissements et à la hausse de fréquentation en découlant. L'évaluation précise de la croissance de l'emploi est actuellement à l'étude. Nous avons toutefois constaté au regard du programme du PSSDT qu'un emploi direct est créé pour chaque million de dollars d'investissement. Soit **2 500 emplois** si les investissements totaux de 250 M\$ devaient être réalisés. Par ailleurs, on note un effet positif sur la croissance des salaires ainsi que sur la période d'employabilité qui se voit prolongée suite aux investissements réalisés.

Les emplois indirects générés par la construction et les investissements seront également importants étant donné que les principales industries de fabrication d'équipement sont situées au Québec. (Remontée mécanique, damage, fabrication de neige, ingénierie, constructeur).

Recettes fiscales

Selon le modèle de calcul de retombées de l'Institut de la statistique du Québec, les recettes fiscales directes liées à des investissements de **250M\$** se chiffrent à **183,5M\$** sur 5 ans pour le gouvernement du Québec. Les recettes fiscales indirectes se situeraient à **172M\$**. Pour un total de **364,5M\$**

Industrie du Ski au Québec - Investissements 2020-2025	
Sommaire des retombées fiscales	
Investissements	
Portion des investissements soutenus	250 000 000 \$
Total des investissements	250 000 000 \$
Recettes fiscales gouvernementales	
	Québec
Générées par la construction	
Taxes	23 750 000 \$
Impôts	31 250 000 \$
	55 000 000 \$
Générées par les opérations	
Opérations - DIRECTES et Récurrentes (5 ans) (Non actualisé)	137 500 000 \$
Opérations - INDIRECTES et Récurrentes (5 ans) (Non actualisé)	171 875 000 \$
	309 375 000 \$
Total des recettes fiscales gouvernementales	364 375 000 \$
Les recettes fiscales n'incluent pas les recettes fiscales municipales indirectes générées par le projet et n'incluent pas les revenus de permis de construction. Les retombées économiques indirectes ont été calculées à partir des informations fournies sur le site de l'Institut de la statistique du Québec « Impact pour le Québec d'une production de 100 millions de dollars des établissements de loisirs ».	

Soutien à l'innovation québécoise

L'industrie du ski a favorisé l'établissement au Québec de plusieurs fournisseurs et manufacturiers qui exportent leur production hors des frontières du Québec et même du Canada, et ce, dans une proportion variant de 75 à 90 %. Trois entreprises, plus particulièrement dans les domaines des remontées mécaniques - Doppelmayr, des équipements d'aménagement et d'entretien des pistes – Prinoth et de fabrication de neige - HKD emploient au Québec quelques 400 personnes à temps plein dans des emplois à haute valeur ajoutée. S'ajoutent également certains manufacturiers de vêtements et d'accessoires de ski basés au Québec et qui exportent au-delà des frontières de la belle province.

Intérêt collectif

L'industrie du ski collabore très positivement à l'essor économique du Québec. Les impôts fonciers versés aux municipalités, la vitalité des commerces et établissement d'hébergement, le rayonnement des régions touristiques sont quelques-uns des éléments qui caractérisent la contribution économique de l'industrie du ski au Québec.

Dans plusieurs régions, la station de ski est souvent la seule entreprise en mesure de faire la promotion de cette communauté. L'industrie supporte le positionnement touristique des régions en saison hivernale et leurs actions favorisent le rayonnement de la destination au-delà des frontières québécoises.

Ce n'est pas seulement à une entreprise que les mesures de soutien à la pérennité de l'industrie du ski bénéficieront, mais plutôt à toute une région en supportant le développement des municipalités, le maintien et même la croissance des valeurs foncières en plus de l'activité récréotouristique du milieu. Reconnu fréquemment comme le plus important employeur local, les emplois disponibles dans les stations de ski ne sont pas « délocalisables » comme pour d'autres secteurs industriels.

Mais là ne s'arrête pas l'intérêt collectif majeur que constitue la pratique d'une activité sportive hivernale. Dans une société confrontée de façon endémique à l'embonpoint et au manque d'activité physique, le maintien et la promotion de saines habitudes de vie dont la pratique d'un sport, tel que le ski revêt un sens particulier. C'est sans doute pour cette raison que le gouvernement du Québec a choisi de supporter les investissements dans les infrastructures de loisirs des municipalités québécoises.

Cette activité, souvent pratiquée en famille met à l'avant-plan des valeurs sociétales préconisées au Québec.

La pratique du ski contribue à l'identitaire nordique et appuie la stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal adoptée par le gouvernement du Québec.

CONCLUSION

L'industrie touristique et les stations de ski contribuent économiquement et socialement à la société québécoise depuis de nombreuses années, que ce soit par les emplois qu'elle crée, par la valorisation des régions, par sa contribution au PIB touristique, par la promotion de saines habitudes de vie et des activités familiales.

Toutefois la situation financière des stations de ski est fragile. Les opportunités d'innovation, de croissance de productivité et développement économique sont plus que jamais présentes en raison des besoins de modernisation de l'industrie, des changements climatiques et des nouvelles technologies. Souffrant d'un manque de liquidité pour soutenir à la fois leurs dettes et saisir les opportunités de modernisation, la situation financière des stations de ski continuera de se détériorer si elle demeure sans soutien de la part du gouvernement et sans des mesures adaptées pour faire face aux défis qui se dressent devant elles.

Également, le coût de la consommation électrique est problématique et dépasse celui des compétiteurs situés au sud de la frontière canadienne, qui ne sont pas pénalisés par l'imposition d'une prime hivernale pour leur consommation d'électricité durant la saison froide.

En lien avec les opportunités de croissance de l'industrie touristique et des stations de ski, l'ASSQ estime que le gouvernement du Québec devrait soutenir les besoins de modernisation des stations de ski. Une approche-cadre instaurée dans une politique de soutien devient plus que jamais nécessaire.

Une politique de soutien est d'autant plus envisageable en raison du rôle de moteur économique des stations de ski du Québec dans les 19 régions auxquelles elles sont présentes. Parmi les pistes solutions, les suivantes reçoivent un appui de la totalité des stations de ski, du MTO, du MEI ainsi que d'Hydro-Québec.

Quatre mesures simples sont ici proposées. Elle repose sur le soutien des stations de ski dans leurs initiatives d'adaptation aux changements climatiques ; la mise en place de leviers financiers par l'entremise du ministère du Tourisme ; l'établissement mesure tarifaire de soutien pour l'optimisation de la consommation d'électricité,

Les mesures proposées pourraient certes avoir un coût pour le gouvernement, estimé à **100 M\$**. Mais elles se traduiraient par des retombées économiques positives de plus de 125 M\$ et des recettes fiscales directes pouvant atteindre 183 M\$, en 5 ans.

ANNEXES

- 1- Avis de mesures susceptible d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel, ASSQ (01-2017)